

NATURE DU STAGE	FORMATION DE FORMATEURS ARB/JA1	FORMATION DE FORMATEURS JA2/JA3	FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS	FORMATION ET FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS AN
Conditions requises	Être Arbitre en activité et J-A 1 depuis 2 ans	Être J-A 3 et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans	Être formateur ARB/JA1	Être A. N. (a) et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans
Accord à obtenir	Avis motivé du responsable de la formation Arbitrage de votre I.R.F.			
Lieux et dates	C.R.E.P.S de Bourges du 04 au 07 février 2021		1/ Nancy 09-janv-21 2/ Talence 5-déc.-20 3/ Le Mans 16-janv-21 AURA-PACA lieu date ?	CFR (lieu déterminé ultérieurement) et Titres à Bourges 16-18/02/2021 et 04-06/06/2021
Horaires	de 11 h 00 le 04/02 à 14 h 00 le 07/02		de 9h 00 à 17 h	liés aux horaires de la compétition
Accueil	à partir de 10 h le 04/02			le 16/02/21 : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 4 juin, présence obligatoire à la réunion des arbitres (UV1 prévue à 19 h)
Inscriptions auprès de	Christian DAVID cj david@wanadoo.fr	Françoise LAPICQUE francoise.lapicque@inet-fr.com	1/ Françoise LAPICQUE francoise.lapicque@inet-fr.com 2/ Patrice JOUETTE jouette.patrice@orange.fr 3/ Christian DAVID cj david@wanadoo.fr 4/ Frédéric FOUCHARD ? fred.fouchard2@orange.fr	Claude RAECKELBOOM claude.raeckelboom@wanadoo.fr
Clotûre des engagements	1er décembre 2020 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée		fixée par chaque responsable selon le lieu	15 janvier 2021 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée
Frais d'inscription (1)	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)		Frais pédagogiques pris en charge par la F.F.T.T.	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)
Observations	Seuls les dossiers complets seront pris en considération		<u>Les frais de restauration et de déplacement sont à la charge des stagiaires</u>	

(1) : tous les chèques doivent être envoyés à : IFEF FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - 75013 PARIS